

À une séance extraordinaire du conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 6 mai 2019 à 19 :30hr. au 110 rue Grégoire à Henryville, sont présents mesdames et messieurs les conseillers : Patrick Wenning, Jean-Sébastien Roy, et Michel Lord sous la présidence de la mairesse, Mme Danielle Charbonneau formant quorum.

Mme. Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

L'avis de convocation a été dûment expédié à tous les membres du conseil y compris ceux qui sont absents : Mme Isabelle Deland, Mme Valérie Lafond et M Léo Choquette.

La mairesse, Mme Danielle Charbonneau ouvre la séance à 19h 30.

6850-05-2019
Ouverture
de la séance

Il est proposé par Jean-Sébastien Roy appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance extraordinaire du 6 mai 2019.

6851-05-2019
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par Patrick Wenning appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Mme Valérie Lafond, conseillère prend son siège à 19 :32hrs.

Présentation par la
maïresse

Mme Danielle Charbonneau, mairesse, fait la présentation du règlement de zonage 59-2006-26 relatif aux usages et tracé de la zone 305-P.

Période de
questions

Quelques questions ont été posées.

6852-05-2019
Levée de la séance

Sur la proposition de Michel Lord appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la séance extraordinaire de consultation publique soit levée à 19:38hr.

.....
Danielle Charbonneau, Mairesse

.....
Sylvie Larose Asselin, Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

« Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 6 mai 2019, à 20 h au 110 rue Grégoire à Henryville, sont présents les conseillers; Patrick Wenning, Jean-Sébastien Roy, Valérie Lafond et Michel Lord sous la présidence de la mairesse, Mme Danielle Charbonneau formant quorum.

Également présente : Mme Sylvie Larose Asselin directrice générale et secrétaire-trésorière.

Absents : Mme Isabelle Deland et M. Léo Choquette.

La mairesse, Madame Danielle Charbonneau, ouvre la séance à 20 h00.

6853-05-2019
Ouverture
de la séance

Il est proposé par Jean-Sébastien Roy appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance ordinaire du 6 mai 2019.

6854-05-2019
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par Patrick Wenning appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

6855-05-2019
Adoption du
procès-verbal
du 1^{er} avril 2019

Il est proposé par Michel Lord appuyé par Jean-Sébastien Roy et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 1^{er} avril 2019.

6856-05-2019
Adoption des
comptes à payer
du mois d'avril et
ratification des
comptes déjà payés

Il est proposé par Patrick Wenning appuyé par Jean-Sébastien Roy et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des paiements effectués au mois d'avril 2019 totalisant la somme de : 63,742.71\$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois d'avril 2019 au montant de : 100,323.02\$;

Pour un total de comptes à payer de: 164,065.73\$.

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Sylvie Larose Asselin, Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Période de
questions

Plusieurs questions ont été posées.

6857-05-2019
Formation
Stratégie
québécoise
d'économie d'eau
potable 2019-2025

Attendu que Mme. Asselin et M. Héon ont manifesté leur intérêt de participer à la formation sur la nouvelle stratégie comportant des nouveautés sur l'économie d'eau potable offert par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le vendredi 24 mai à Saint-Constant;

Attendu que la formation est gratuite et est offerte aux directeurs généraux ainsi qu'aux travaux publics;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la participation à cette fin et autorise la dépense concernant les frais de déplacements.

6858-05-2019
FNX Innov-2^{ième}
décompte
progressif travaux
civils Rang St-
Louis

Attendu que le conseil municipal par la résolution no. 6769-02-2019 a mandaté FNX-Innov pour les travaux civils-prolongement d'aqueduc du Rang Saint-Louis et qu'un deuxième décompte progressif a été présenté;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la municipalité s'acquitte du montant total de : 5030.16\$ incluant les taxes applicables à FNX-Innov représentant le décompte progressif no. 2 tel que recommandé par Sébastien Moreau, ingénieur.

6859-05-2019
Affectation d'un
montant de
475,075\$ excédent
accumulé non
affecté

Attendu que suite à la modification à l'entente intermunicipale de partage à la Régie intermunicipale en approvisionnement en eau potable Henryville-Venise et de l'acceptation en janvier 2019, la municipalité a dû comptabiliser un passif aux états financiers d'un montant de 475,075\$, puisque cette situation avait un caractère imprévisible lors de la préparation des prévisions budgétaires 2018;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'affectation d'un montant de l'excédent accumulé non affecté dans la conciliation à des fins fiscales afin d'appliquer une permission spéciale pour affecter un montant de 475,075\$ de l'excédent accumulé non affecté pour compenser le dépassement budgétaire.

6860-05-2019
Utilisation de
fonctionnement
non affecté à titre
de crédit
nécessaire

Attendu que les dépenses pour les travaux Rue de l'Église et St-Thomas réalisées au 31 décembre 2018 s'élèvent à 662,257\$, de ce montant 629,989\$ est admissible et est réclamée via la subvention de la TECQ ;

Attendu que le projet comporte des dépenses autorisées de 966,109\$ et que la municipalité doit pourvoir à cette somme ;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal prend la décision d'utiliser l'excédent de fonctionnement non affecté à titre de crédit nécessaire pour finaliser le projet Rue de l'Église et St-Thomas.

6861-05-2019
Acquisition du lot
4 775 541

Attendu que le conseil municipal a fait une proposition pour l'acquisition du lot 4 775 541 au coût de 2520\$. et que la proposition a été acceptée par le vendeur;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la municipalité avise le vendeur de l'acceptation de l'achat du lot 4 775 541 tel que convenu et que la municipalité défraiera le montant nécessaire à la signature de l'acte notarié.

6862-05-2019
Autorisation de
paiement 1^{er}
versement SQ

Attendu que la municipalité a reçu la facture pour la quote-part de la Sûreté du Québec pour 2019;

Attendu que la municipalité doit verser le 1^{er} versement avant le 30 juin;

En conséquence, il est proposé par Valérie Lafond appuyé par Jean-Sébastien Roy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement de 102,098.\$ représentant le 1^{er} versement de la Q.P. de la Sûreté du Québec pour 2019.

6863-05-2019
1^{er} versement
Ville de
Bedford/aréna

Attendu que la municipalité a conclu une entente avec la Ville de Bedford pour l'utilisation de l'aréna;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité d'Henryville s'acquitte du 1^{er} versement de la QP pour un montant de : 4258.35\$ donnant accès aux citoyens de la municipalité à l'aréna de Bedford et que pour le 2^{ième} versement la Ville de Bedford devra tenir compte de la levée de fonds 2018 pour l'aréna de Bedford.

6864-05-2019
Bourses d'étude-
étudiants
d'Henryville

Attendu que la municipalité défraie à chaque année des montants pour des bourses d'études pour des élèves de la municipalité d'Henryville ayant démontrés de la persévérance scolaire;

En conséquence, il est proposé par Jean-Sébastien Roy appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité que la municipalité donne deux bourses de 100.\$ chacune à deux étudiants de la polyvalente Marcel-Landry, une bourse de 100.\$ à un étudiant de la polyvalente Chanoine Armand Racicot et une bourse de 100.\$ à un étudiant à l'École Professionnelle des Métiers.

6865-05-2019
Groupe
LML/ajout d'un
système
d'échantillonnage

Attendu que suite aux recommandations de Mme Hélène Dermigny, ingénieur au dossier pour l'usine d'épuration des eaux usées, le Groupe LML a expédié une soumission au montant de 8454.\$ comprenant l'électricien et excluant les taxes applicables;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'ajout d'un système d'échantillonnage et le démantèlement puis la remise en place du débitmètre de l'affluent afin de se conformer aux critères pour la construction de la nouvelle usine d'eaux usées et donne le contrat au Groupe LML et que la municipalité de St-Sébastien en soit informée.

6866-05-2019
Validation de
débitmètre

Attendu que suite aux recommandations de Mme Hélène Dermigny, ingénieur au dossier pour l'usine d'épuration des eaux usées, Everest automation a expédié une soumission au montant de 490.\$ excluant les taxes applicables;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise Everest automation à faire la validation du débitmètre avec un étalon portable à ultrason, que la compagnie nous remette un rapport de conformité afin de se conformer aux critères pour la construction de la nouvelle usine d'eaux usées, que la municipalité de St-Sébastien en soit informée.

6867-05-2019
Achat d'un ventilateur

Attendu que suite aux recommandations de Mme H el ene Dermigny, ing enieur au dossier pour l'usine d' epuration des eaux us ees concernant les odeurs, l'acquisition d'un ventilateur et de charbon anti-odeur seraient peut- tre la solution du probl me;

En cons quence, sur la proposition de Michel Lord appuy e par Val rie Lafond, il est r solu   l'unanimit  que le conseil municipal autorise la directrice g n rale   faire les d marches n cessaires pour l'obtention d'une soumission aupr s de la compagnie MEI assainissement pour diminuer les odeurs.

6868-05-2019
Location toilettes chimiques

Attendu que la municipalit  d sire r server chez Toilettes Supra :une toilette avec lavabo   l'int rieur pour la p riode estivale du 15 mai au 15 octobre pour le Parc des-Petits-Bonheurs; quatre toilettes pour le Parc des Copains lors de la F te Nationale du 24 juin comprenant une station lavabo ext rieure; ainsi que la location d'une toilette pour la descente   bateau; la date d'utilisation de cette derni re n'est pas encore d termin e;

En cons quence, sur la proposition de Patrick Wenning appuy e par Val rie Lafond, il est r solu   l'unanimit  que le conseil municipal autorise lesdites d penses.

6869-05-2019
Adoption du r glement 174-2017-2 ajout tarification   la location de costumes

R glement no. 174-2017-2 Tarification relative   certaines demandes

CONSID RANT QUE le conseil juge n cessaire et d'int r t public de r glementer la tarification sur son territoire;

CONSID RANT qu'un avis de motion du pr sent r glement a  t  donn  le 1^{er} avril 2019;

EN CONS QUENCE, il est propos  par Val rie Lafond appuy  par Jean-S bastien Roy et r solu   l'unanimit  d'ajouter la modification   l'Annexe A concernant la tarification pour le pr t de costumes et frais de nettoyage et d'adopter le r glement 174-2017-2 se lisant comme suit :

Article 1

Le pr sent r glement s'intitule « R glement no. 174-2017-2 de tarification relative   certaines demandes ».

Article 2

Les tarifs applicables quant aux biens, services et activit s dispens s par la Municipalit  sont identifi s aux annexes de ce r glement, toute activit  ex cut e apr s l'adoption dudit r glement sera factur e au nouveau tarif.

Article 3

Pour les tarifs d cr t s dans les annexes, les taxes sont incluses lorsqu'applicables.

Article 4

Le pr sent r glement entrera en vigueur conform ment   la loi.

Annexe A – Administration et greffe

	Rapport d'�v�nement ou d'accident	15,50 \$
	Copie du plan g�n�ral des rues ou de tout autre plan	3,80 \$
	Copie ou extrait du r�le d'�valuation	0,45 \$ / unit� d'�valuation
	Copie de r�glement municipal	0.38 \$ / page Jusqu'� concurrence de 35\$
	Copie du rapport financier	3.10 \$
	Page photocopi�e autre	0.38 \$ / page
	Page dactylographi�e ou manuscrite	3.80 \$ / page

Épinglette de la municipalité	2,00 \$
-------------------------------	---------

Livre « Henryville... 175 ans de vie »	5,00 \$
--	---------

Livre « Atours et alentours »	30,00 \$
-------------------------------	----------

Livre « Henryville – 200 ans de vie »	50,00 \$
---------------------------------------	----------

DVD « Municipalité d'Henryville »	5,00 \$
-----------------------------------	---------

Envoi d'un fax	1,38 \$
----------------	---------

Location de tables et chaises	
a) Tarif de base	10 \$
b) Avec livraison	+20\$
c) Table	2,00 \$ / table
d) Chaise	0,50 \$ / chaise

Bac de recyclage	Le prix coutant de la facture de la MRC du Haut-Richelieu
Tarif service véhicule électrique	1.00\$ l'heure

Location de costumes et nettoyage

25.00\$ par costume, et nettoyage aux frais du locataire

Annexe B – Travaux publics

Raccordement d'aqueduc et d'égout	Le coût réel des travaux plus 250 \$ de frais d'administration
-----------------------------------	--

Ouverture et fermeture d'entrée d'eau	
a) Durant les heures régulières des employés municipaux	30 \$
b) En dehors des heures régulières de travail des employés municipaux.	100 \$

Coupe de trottoir	Le coût réel des travaux plus 250 \$ de frais d'administration
-------------------	--

Ajustement ou localisation d'une boîte de service	30 \$
---	-------

Déchiqueteuse	
a) Frais de base	20 \$
b) Avec livraison	+20\$
c) Frais à l'utilisation	5 \$ / heure d'utilisation (au compteur)

Annexe C – Urbanisme

Demande de modification à un règlement d'urbanisme	
a) Ouverture, analyse du dossier	300\$
b) Rédaction du règlement et processus d'adoption	700\$
c) Publication dans un journal local	Frais de publication au frais du demandeur
Les frais sont non remboursables.	

Secrétaire-trésorière

- 6870-05-2019**
Avis de motion
gestion
contractuelle
- Avis de motion est donné par Valérie Lafond ainsi que le dépôt du projet de règlement numéro 194-2019 relatif à la gestion contractuelle.
- 6871-05-2019**
Microsoft Online
Exchange pour les
courriels avec la
MRC
- Attendu que la MRC du Haut-Richelieu nous a mentionné que le serveur utilisé pour les courriels prend fin le 26 mai;
- Attendu que l'option retenue est une migration de nos courriels vers Microsoft Online Exchange par la MRC du Haut-Richelieu;
- Attendu que la municipalité dispose de 7 adresses courriel à 57.\$par unité/année pour un montant annuel de 399.\$;
- En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la dépense de 399.\$ payable annuellement plus les taxes applicables pour : 4 administratifs, 1 pour la caserne, 1 pour la bibliothèque et 1 pour le journal municipal.
- 6872-05-2019**
Autorisation vente
d'effets
municipaux
- Attendu que suite à deux consultations publiques, il a été convenu de démolir le centre communautaire;
- Attendu que plusieurs effets/mobiliers se retrouvent à l'intérieur et qu'il serait approprié de faire une vente de garage afin de se départir de tous les effets;
- En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la directrice générale à faire les arrangements nécessaires audit événement et autorise les dépenses reliées à cette fin.
- 6873-05-2019**
Demande de
remboursement
politique familiale
- Attendu que neuf familles ont fait des demandes de remboursement au bureau municipal en regard avec notre politique familiale pour les aînés et des activités;
- En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité de rembourser 3 activités pour les aînés pour un montant de : 267.75\$: 6 familles pour des activités 1093.25\$ totalisant la somme de : 1361.00\$.
- 6874-05-2019**
Grand défi Pierre
Lavoie
- Attendu qu'une demande a été formulée afin qu'un convoi cycliste emprunte la route 133 le 16 juin prochain dans la nuit du samedi au dimanche;
- Attendu que l'usage d'un drone sera fait durant le parcours des cyclistes;
- En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le droit de passage sur la route 133 dans la municipalité d'Henryville ainsi que l'utilisation d'un drone durant le parcours cycliste.
- 6875-05-2019**
Acquisition de 2
combinaisons de
travail
réfléchissantes
- Attendu que pour la sécurité des employés de voirie deux combinaisons de travail réfléchissantes seraient appropriées;
- En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité de faire l'acquisition, chez Uniformes Beaudin, de deux combinaisons de travail au coût total de 172.46\$.
- 6876-05-2019**
Demande à la
RIAEPHV /deux
branchements sur
l'hyprescon
- Attendu que deux demandes de branchements à l'hyprescon ont été faites par Gérard Keurentjes et Philippe Keurentjes;
- Attendu que la demande pour le 619 Rang St-Jean-Baptiste est pour augmenter le débit d'eau à 1 ½ po. et en ce qui a trait au 525 rang St-Jean-Baptiste la demande est pour le branchement d'aqueduc desservant un poulailler avec un débit d'eau à 1 ½ po.;

En conséquence, il est proposé par Michel Lord appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité que le conseil n'est pas en désaccord avec les raccordements conditionnel à l'acceptation par la RIAEPHV.

6877-05-2019
Entretien
remorque de
voirie

Attendu qu'une soumission a été demandée à Garage Léo Lord concernant l'entretien de la remorque de la voirie;

Attendu que les réparations consistent à changer les essieux, lames, roues, contrôle de freins et câblage ainsi que la main d'oeuvre pour un montant de 2077.13\$ taxes non incluses;

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité d'autoriser le Garage Léo Lord à effectuer lesdites réparations.

6878-05-2019
Annulation de
taxes à recevoir
dossiers
municipaux

Attendu que suite à une mise à jour du service d'évaluation de la MRC du Haut-Richelieu, treize dossiers appartenant à la municipalité d'Henryville se retrouvent non imposables;

En conséquence, il est proposé par Valérie Lafond appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à annuler les taxes à recevoir des treize dossiers pour un montant de 354.50\$.

6879-05-2019
Demande de
soumission FNX
Innov étude
écologique Rang
St-Louis

Attendu qu'une étude écologique est requise afin de continuer l'étude pour le branchement de l'aqueduc dans le Rang St-Louis;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à communiquer avec FNX Innov pour demander une soumission.

6880-05-2019
Demande de
soumission FNX
Innov étude
géotechnique
Rang St-Louis

Attendu qu'une étude géotechnique est requise afin de continuer l'étude pour le branchement de l'aqueduc dans le Rang St-Louis;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à communiquer avec FNX Innov pour demander une soumission.

Dépôt rapport du
directeur incendie

Le directeur incendie émet un rapport verbal.

6881-05-2019
Démission de
Brandon
Beauvolsk

Attendu que la municipalité a reçu une lettre de démission de Brandon Beauvolsk pompier d'Henryville;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte la démission de Brandon Beauvolsk à titre de pompier pour la municipalité d'Henryville.

6882-05-2019
Rapport annuel
l'an 1 schéma de
couverture de
risques service
incendie
2^{ième} génération

Adoption du rapport annuel d'activités de l'an 1 de la municipalité en lien avec le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération de la MRC du Haut-Richelieu

Considérant que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération de la MRC du Haut-Richelieu est entré en vigueur le 23 février 2018;

Considérant que chaque municipalité doit produire un rapport annuel d'activités, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

Considérant que le ministère de la Sécurité publique a autorisé la réalisation du rapport annuel d'activités selon la période du 1^{er} janvier au 31 décembre ;

Considérant que le rapport annuel d'activités présente la part de réalisation des actions prévues au plan de mise en œuvre (PMO) ainsi que des indicateurs et des statistiques;

Considérant que le rapport annuel d'activités de l'an 1, couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la municipalité d'Henryville;

Considérant que les membres du conseil de la municipalité d'Henryville ont pris connaissance dudit rapport ;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la municipalité d'Henryville adopte le rapport annuel d'activités de l'An 1, en lien avec le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération et autorise sa transmission à la MRC du Haut-Richelieu. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels d'activités des municipalités de la MRC et le transmettra par la suite au ministère de la Sécurité publique.

**Dépôt du rapport
de l'inspecteur
municipal**

Le rapport de l'inspecteur municipal est déposé.

**6883-05-2019
Adoption 2^{ème}
projet règlement
de zonage 59-
2006-26**

Attendu qu'un avis de motion a été dûment donné à la séance du 1^{er} avril ainsi que le dépôt du 1^{er} projet du règlement de zonage 59-2006-26 modifiant les usages et le tracé de la zone 305-P dans le but d'autoriser la construction d'immeubles résidentiels de trois logements et plus, et ce pour l'ensemble de l'îlot urbain;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité d'adopter le 2^{ème} projet du règlement de zonage 59-2006-26.

**6884-05-2019
Contrat abat-
poussière**

Attendu que des appels d'offres pour l'abat-poussière ont été expédiés par invitation à trois fournisseurs;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu mercredi 24 avril à 9 :15hrs;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat pour l'abat-poussière pour l'année 2019, plus bas soumissionnaire lequel est conforme, aux Entreprises Bourget pour un montant de 7930.00\$ pour le chlorure de calcium liquide de (0.3449 cents/prix au litre sur une distance d'environ 8 kilomètres) incluant les taxes applicables.

Soumissionnaires : Somavrac C.C. Inc : 8045.95\$
Les Entreprises Bourget : 7930.00\$

**6885-05-2019
Contrat balayage
de rues**

Attendu que des appels d'offres pour le balayage de rues ont été envoyés par invitation à 4 fournisseurs;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu mercredi 24 avril à 9 :30hrs et que le calcul du plus bas soumissionnaire est établi selon la moyenne d'heures et de transport des trois dernières années;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat pour le balayage de rues à Balaye Pro plus bas soumissionnaire lequel est conforme, au montant de 90.\$ (prix à l'heure) et 150.\$ pour le transport et excluant les taxes applicables.

Soumissionnaires : Balaye-Pro : 90.\$/hr. nettoyage 150.\$ pour le transport
:Les Entreprises Myrroy :115.\$/hr. nettoyage 345.\$ pour le transport

**6886-05-2019
Contrat fauchage
levée de chemins**

Attendu que des appels d'offres pour le fauchage de levée de chemins ont été envoyés par invitation à 2 fournisseurs;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu mercredi 24 avril à 9:45hrs;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat de fauchage de levée de chemins à André Paris, seul soumissionnaire lequel est conforme, pour un montant de 9040.\$ excluant les taxes, pour une distance de plus ou moins 50km pour deux coupes, la 1^{ière} coupe devant avoir lieu vers le 15 juin et la seconde vers le 15 août. Un bras télescopique est requis pour l'exécution du contrat.

6887-05-2019

**Contrat entretien
et fauchage
terrains
municipaux**

Attendu que des appels d'offres pour l'entretien et le fauchage de terrains municipaux ont été envoyés par invitation à 3 fournisseurs;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu mercredi 24 avril à 10 :00hrs;

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat d'entretien et de fauchage de terrains municipaux à Adams tonte de parterre Enr., seul soumissionnaire lequel est conforme, pour un montant de 5500.\$ excluant les taxes applicables, comprenant le Parc des Copains, PM-2, terrain reliant les rues Grégoire et St-Jean-Baptiste, CLSC, Centre récréatif, Centre communautaire, caserne de pompiers, USEP, les 3 entrées de village, le terrain au réservoir incendie, le Parc des Petits-Bonheurs et à l'arrière de l'Hôtel de ville jusqu'aux bornes.

6888-05-2019

**Contrat lignage
de rues**

Attendu que des appels d'offres pour le lignage de rues ont été envoyés par invitation à 4 fournisseurs;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu mercredi 24 avril à 10 :15hrs;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat de lignage de rues ,prix demandé au kilomètre (1 ligne de rive et 1 ligne de centre plus la ligne pointillée) selon la vérification sur place sur environ ± 68 km avant le 10 juin pour l'année 2019, à Marquage & Traçage du Québec , seul soumissionnaire lequel est conforme, pour un montant total de 183.\$ du kilomètre excluant les taxes applicables.

6889-05-2019

**Contrat nivelage
de rues et
signalisation**

Attendu que des appels d'offres pour le nivelage de rues et signalisation ont été envoyés par invitation à 5 fournisseurs;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu mercredi 24 avril à 10 :30hrs;

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat de nivelage de rues aux Entreprises Denexo lequel est conforme, pour un montant de 120.72\$/hr. pour le rouleau compresseur vibrant incluant les taxes applicables et un montant de 149.47\$/hr. pour l'auto niveleuse avec peigne incluant les taxes applicables, la signalisation est incluse au prix à l'heure.

Les Entreprises Denexo : Rouleau compresseur : 120.72\$ Auto niveleuse : 149.47\$
MSA Infrastructures : Rouleau compresseur : 236.85\$ Auto niveleuse : 248.35\$

6890-05-2019

**Contrat
rechargement
d'accotements**

Attendu que des appels d'offres pour le rechargement d'accotements ont été envoyés par invitation à 4 fournisseurs;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu mercredi 24 avril à 10 :45hrs;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat de rechargement d'accotements à Construction Techroc, seul soumissionnaire, lequel est conforme, pour un montant de : 39.95\$ la tonne taxes incluses.

6891-05-2019

**Contrat de
nettoyage de fossés**

Attendu que des appels d'offres pour le nettoyage de fossés ont été envoyés par invitation à 3 fournisseurs;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu mercredi 24 avril à 11 :00 hrs;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat de nettoyage de fossés à : André Méthé Transport, lequel est conforme.

André Méthé Transport : Camion 10 roues : 80\$/hr. Camion 12 roues : 95./hr.
: Pelle : 145./hr. Mini-pelle : 90./hr. Manœuvre : 35./hr.
: Unité mobile : 75./hr.
: Transport : 100./jour Laser : 40./jour

Les entreprises Denexco: Camion 10 roues : 80\$/hr. Camion 12 roues : 95./hr.
: Pelle : 145./hr. Mini-pelle : 95./hr. Manœuvre : 65./hr.
: Mobilisation des équipements : 150.\$chacun

6892-05-2019
Construction
trottoirs rue
Champagnat

Attendu que des appels d'offres pour la construction de trottoirs ont été envoyés par invitation à 10 fournisseurs;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu mercredi 24 avril à 11 :15hrs;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat pour la construction de trottoirs rue Champagnat à Eurovia Québec Construction au montant de : 33,180.60\$ excluant les taxes applicables, plus bas soumissionnaire lequel est conforme.

Soumissionnaires : Pavages Maska : 33,586.56\$ Construction Techroc : 38,658.00\$
Eurovia Québec Construction : 33,180.60\$ Construction DLP : 64,951.00\$

6893-05-2019
Entretien halte
mémorial

Attendu que la municipalité a reçu une soumission pour faire l'entretien de la halte mémorial comprenant la coupe de gazon, découpage ,arrosage et désherbage des fleurs une fois par semaine, lavage de la table, vidage de poubelles, ainsi que de ramasser les pommes;

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat pour l'entretien de la halte mémorial à Mme. Sylvie Degongre pour un montant annuel de 725.00.\$ payable en deux versements : soit le 31 juillet pour un montant de : 362.50\$ et le 15 octobre pour le deuxième versement de 362.50\$, conditionnel à ce que le désherbage soit fait durant toute la période estivale.

6894-05-2019
Contrat Jack
Pavage

Attendu que la municipalité a demandé des soumissions par invitation pour faire exécuter des travaux de rapiéçage de routes pour les nids de poule;

Attendu que Jacques Benoit (Jack Pavage) avait été retenu pour exécuter lesdits travaux;

Attendu que les travaux de pavage devraient être continués entre les limites de Sabrevois et Noyan (route 225);

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Valérie Lafond , il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise la compagnie de Jacques Benoit (Jack Pavage) à faire les réparations nécessaires pour un prix de 500\$ la tonne excluant les taxes applicables.

6895-05-2019
Avis de motion
règlement 195-
2019 installation
de clapet

Avis de motion est donné par Valérie Lafond ainsi que le dépôt du projet de règlement numéro 195-2019 relatif à l'installation de clapet.

6896-05-2019
Formation à St-
Philippe Mme.
Geneviève Lavoie

Attendu que Mme Geneviève Lavoie a manifesté son intérêt à participer à la rencontre des Villes et Villages en santé de la Montérégie qui aura lieu à St-Philippe, le jeudi 23 mai sous le thème « La création d'environnements favorables aux adolescents » et que la formation est gratuite;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la participation à cette formation et autorise les dépenses concernant les frais de repas et de déplacements.

6897-05-2019

Achat d'une herse à finir

Attendu que la municipalité doit se doter d'une herse à finir pour égaliser le terrain de baseball;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'acquisition de la machinerie pour un maximum de 500.\$

Période de questions

Plusieurs questions ont été posées.

6898-05-2019

Levée de la séance

Sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 21 :39hrs.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

.....
Sylvie Larose Asselin

.....
Danielle Charbonneau, mairesse

.....
*Sylvie Larose Asselin, Directrice générale
Secrétaire-trésorière*

« Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».